

- **Acquisition, construction, réhabilitation**

Espaces France Services, agences postales ou intercommunales, centres de première intervention, gendarmerie, ...

- **Implantation de professionnels de santé**

- Création de maisons de santé pluridisciplinaires, maisons médicales, pôles de santé
- Aide au maintien et à l'installation

- **Travaux liés aux structures d'accueil destinées à la petite enfance et à la jeunesse**

- **Projets en faveur des personnes handicapées**

Précisions :

- Les projets de santé doivent être validés par l'Agence Régionale de Santé.
- **Les porteurs de projets devront avoir la compétence.**